

MODALITES ADMINISTRATIVES FOOTBALL U13G ET U11G

SAISON 2026 2027

FEUILLE DE MATCH :

Phase de brassage :

La feuille de match de la phase brassage sous forme de plateau est envoyée en début de saison par courriel aux clubs et est disponible sur le site internet du district, rubrique football animation.

Le club recevant doit adresser par courriel la feuille de match dans les 48 heures suivant la rencontre en format en format PDF ou autre format lisible.

Phase championnat (U13G) et critérium (U11G) :

La feuille de match et défi est envoyée en début de saison par courriel aux clubs et est disponible sur le site internet du district, rubrique football animation.

Avant la rencontre : anticiper le remplissage de la feuille de match par une personne identifiée (poule, lieu, licences, etc).

Après la rencontre, remplir intégralement la feuille de match et la feuille des défis (résultat, signatures, blessures, autres).

Les feuilles de matchs sont obligatoirement à insérer par le club recevant dans le logiciel foot club dans les 48h suivant la rencontre en format PDF ou autre format lisible.

Aucune feuille de match ne doit être envoyée par courriel ou déposée dans la boîte aux lettres du siège du District.

Toute feuille de match insérée incomplète (manque score, ...) ou illisible (mal cadrée, floue...) ne sera pas prise en compte. Dans ce cas, un courriel sera adressé au club concerné durant la semaine qui suit la date de la rencontre, afin que celui-ci adresse la feuille de match.

DEMANDE MODIFICATION PROGRAMMATION RENCONTRE :

Phase de brassage :

Tout club désirant un horaire différent du samedi à 13H30 doit le faire savoir par courriel au secrétariat du District avant le vendredi 4 septembre 2026.

Phase championnat (U13G) et critérium (U11G)

Hors demande horaire particulier équipe à la saison déjà déposé sur foot club,

Prise de contact (du club demandeur) pour avoir l'accord de l'autre club afin de déplacer la rencontre (en cas de désaccord le match est maintenu).

Discussion entre les 2 clubs pour convenir **d'une date d'anticipation ou de report au plus tard le mercredi suivant la rencontre.**

Le club demandeur initie la démarche officielle via footclub et l'autre club doit valider (avec la nouvelle date de match) via footclub jusqu'au jeudi précédent la rencontre (jusqu'à 23H59).

Le district valide ensuite la demande.

ATTENTION : en cas de match non joué à la date initiale, ou anticipé, ou joué le mercredi qui suit la date initiale de la rencontre, la commission compétente enregistrera un match perdu par pénalité – 1 point aux deux équipes concernées.

Validation par le Comité Directeur du 24 août 2026.

5 RUE LOUIS PAQUET – BP 50325 – 70006 VESOUL CEDEX

03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr